

Secrétariat du Conseil d'Administration

Toulouse, le 11 janvier 2012

Affaire suivie par
Claude DEBAT
Céline NGO-TRONG
Téléphone :
05 61 55 66 13
05 61 55 74 29
Télécopie : 05 61 55 75 18
Courriel : secca@adm.ups-tlse.fr

Le Président

à

Mesdames, Messieurs les membres du
Conseil d'Administration

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
LUNDI 23 JANVIER 2012
FORMATION PLENIERE**

14H00

Je vous rappelle que la présence physique (et non représentée) de la majorité des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour l'adoption du point finances.

Point 1 : Information PRES.

Point 2 : Approbation compte-rendu.

2-1 : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 12 décembre 2011.

Point 3 : Finances.

3-1 : Présentation des reports sur programmes pluriannuels d'investissement et opérations pluriannuelles.

3-2 : Présentation des reports des contrats de recherche en ressources affectées et hors ressources affectées.

3-3 : Compte-rendu de la gestion du N1 exercice 2011(*information*).

3-4 : Demande de subvention concernant les Olympiades académiques de Mathématiques 2012.

3-5 : FSI : Remise de biens mobiliers aux domaines.

3-6 : SIUAPS : Mise à la réforme d'un véhicule Renault Traffic.

3-7 : Tarifs de mise à disposition des salles de la Faculté de Chirurgie Dentaire à compter au 1^{er} janvier 2012.

Point 4 : Achat Public.

4-1 : Convention de groupement des commandes : achat de papier et enveloppes.

Point 5 : Affaires Juridiques-Elections.

5-1 : Renouvellement des représentants des usagers au conseil du SCUAPS.

5-2 : Comité Electoral Consultatif : désignation des représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés membres des conseils (2 sièges) et des représentants des étudiants membres extérieurs aux conseils (2 sièges).

5-3 : Elections aux 3 conseils : présentation du calendrier électoral.

5-4 : Formulaire d'autorisation de captation et d'exploitation d'images.

5-5 : SUP : Prorogation du Conseil actuel jusqu'au 30 juin 2012.

Point 6 : Vie du campus.

6-1 : Restauration : Principe de subventionnement (PR émérites, stagiaires, retraités, etc...) et de financement des cartes d'accès.

Point 7 : Etudes et vie universitaire.

7-1 : Modalités de Contrôle des Connaissances et DU/DIU de la Faculté d'Odontologie.

Point 8 : Ressources Humaines.

8-1 : Charges déclarées 2009-2010.

8-2 : Poste Maître de Conférence Langues Vivantes pour publication au fil de l'eau.

FORMATION RESTREINTE

Point 1 : Formation restreinte aux maîtres de conférences et aux professeurs.

1-1 : Composition numérique des comités de sélection pour des postes de MCF.

1-2 : Composition nominative des comités de sélection pour des postes de MCF.

1-3 : Délégations CNRS pour des MCF.

1-4 : Demande de dérogation Prime Excellence Scientifique.

1-5 : Demande de décharge d'enseignement (ANR).

Point 2 : Formation restreinte aux professeurs.

2-1 : Composition numérique des comités de sélection pour des postes de PR.

2-2 : Composition nominative des comités de sélection pour des postes de PR.

2-3 : Délégations CNRS pour des PR.

Gilles FOURTANIER

